

Revue de presse hebdomadaire

SEMAINE DU 16 AU 22 NOVEMBRE 2024

Des écoles de l'Estrie se démarquent

Publié le 15 novembre 2024 par Claude Plante

0:00

7:33

ENTENDU DANS

Que l'Estrie se lève

LE 15 NOVEMBRE 2024 09:17

AVEC

 **Jean-Sébastien Hammal**

Le palmarès des écoles est publié par Le Journal de Montréal. / Adobe Stock



C'est une tradition, chaque automne, l'Institut Fraser compile le palmarès des écoles privées et publiques du Québec.

En Estrie, on note les premières positions ex aequo du Mont Notre-Dame et du Séminaire de Sherbrooke du côté des institutions privées.

Chez les écoles publiques, Mitchell-Montcalm de Sherbrooke et La Ruche de Magog dominent le classement publié dans *Le Journal de Montréal*.

Écoutez l'entrevue accordée par Éric Faucher, du Mont Notre-Dame, à l'animateur Jean-Sébastien Hammal.

Sur les ondes du 107,7 Estrie vendredi matin, Éric Faucher, directeur général du Collège du Mont Notre-Dame, a insisté sur l'importance de choisir une école adaptée à l'enfant, plutôt que de se baser uniquement sur les palmarès.

«Les sondages, ce n'est pas un critère premier que les gens regardent. C'est sûr que la qualité de l'encadrement, la qualité de l'enseignement font partie des critères numéro un. C'est un critère de choix. Mais chaque école a sa mission, chaque école travaille fort. Je veux saluer toutes les directions d'école, que ce soit publiques ou privées, avec leur équipe, travaillent fort pour offrir ce qu'il y a de mieux à chacun des enfants, que ce soit au primaire, que ce soit au secondaire. Et c'est surtout ça qui est important que les parents regardent.»

Éric Faucher

M. Faucher mentionne également l'amélioration des écoles publiques et la richesse éducative en Estrie, tout en reconnaissant que les écoles privées sont souvent mieux classées.

Abonnez-vous à l'infolettre du 107.7 Estrie!

Avis publics

États financiers condensés 2023-2024

18 novembre 2024 à 00h01



Cet espace est fourni à Centre de services scolaire des Sommets par les Coopératives de l'Information pour publication d'avis publics. CN2i reçoit une rémunération en échange.

Centre de services scolaire des Sommets

Conformément à l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. chap. I-13.3), la directrice générale du Centre de services scolaire des Sommets (CSSDS) publie un condensé des états financiers pour l'année scolaire 2023-2024. Ils seront présentés à une séance ordinaire du conseil d'administration qui aura lieu le mardi 26 novembre 2024 à 18 h 30.

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

\$

REVENUS

Subventions gouvernementales	142 836 653
Taxe scolaire	12 371 592
Autres	8 612 206
	163 820 451

CHARGES PAR ACTIVITÉ

Enseignement et formation	69 544 820
Soutien à l'enseignement et à la formation	34 580 807
Transport scolaire et services de garde	15 686 445
Administration	5 915 751
Biens meubles et immeubles	18 765 461
Activités connexes et autres charges	17 082 815
	161 576 099

EXCÉDENT DE L'EXERCICE (note 1)	2 244 352
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU 30 JUIN 2023	7 417 022
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU 30 JUIN 2024 (note 1)	9 661 374

Note 1: Le MEQ limite l'utilisation de cet excédent.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 30 JUIN 2024

\$

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	-
Subvention de fonctionnement à recevoir	20 782 875
Subvention d'investissement à recevoir	123 640 508
Taxe scolaire à recevoir	756 350
Autres actifs	2 864 073
	148 043 806

PASSIFS

Emprunts temporaires	8 287 217
Créditeurs et frais courus à payer	26 134 325
Subvention d'investissement reportée	149 629 607
Provision pour avantages sociaux	5 241 267
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	94 577 078
Dettes à long terme à la charge de l'organisme scolaire	706 908
Autres passifs	24 614 788
	309 191 190

DETTE NETTE**(161 147 384)****ACTIFS NON FINANCIERS**

Immobilisations corporelles	169 653 639
Stocks de fournitures	715 153
Charges payées d'avance	439 966
	170 808 758

EXCÉDENT ACCUMULÉ AU 30 JUIN 2024**9 661 374**

Donné à Magog (Québec), le 18 novembre 2024

Lisa Rodrigue, directrice générale

Communiquer avec un représentant publicitaire pour placer un avis public



Placer un avis public

Avis publics

**Centre
de services scolaire
des Sommets**

Québec



**LES COOPS
DE L'INFORMATION**

leDroit

leNouvelliste

leQuotidien

leSoleil

laTribune

laVoixde l'Est

Les autres avis >

1 États financiers condensés 2023-2024

AVIS PUBLICS • Publié à 00h01

Avis publics

**Centre
de services scolaire
des Sommets**

Québec

**LES COOPS
DE L'INFORMATION**

leDroit leNouvelliste leQuotidien leSoleil laTribune laVoixde l'Est

Délits de nature sexuelle : un ex-enseignant de Valcourt plaide coupable



Danny Sanders, un ex-enseignant d'éducation physique de Valcourt, a admis avoir commis des délits de nature sexuelle à l'égard d'un élève. (Photo d'archives)

PHOTO : PHOTO FACEBOOK

Marie-France Martel

Publié le 18 novembre à 17 h 40 HNE

► Écouter l'article | 2 minutes



Danny Sanders, un ex-enseignant d'éducation physique de Valcourt, a admis avoir commis des délits de nature sexuelle à l'égard d'un élève sur une période de trois ans, de 2020 à 2023.

L'homme de 48 ans a plaidé coupable vendredi au palais de justice de Granby à une accusation de contacts sexuels sur une personne de moins de 16 ans.

La procureure aux poursuites criminelles et pénales Chloé Mongeau confirme que la confection d'un rapport présentenciel a été demandée pour établir un portrait de Danny Sanders.

Ce dernier était à l'emploi du Centre de services scolaire des Sommets et a notamment été enseignant d'éducation physique à l'École primaire de la Chanterelle, à Valcourt.

L'organisation avait suspendu l'homme après la divulgation des gestes qui lui étaient reprochés.

Danny Sanders était aussi entraîneur au Club de ski de fond jeunesse de Valcourt, où il a également été démis de ses fonctions.

Son retour devant le tribunal a été fixé au 14 mars prochain.

Marie-France Martel

**le journal
de montréal**

Un prof aux mains longues coupable

L'enseignant d'éducation physique a eu des contacts sexuels avec un adolescent de 12 ans

ERIKA AUBIN

Le Journal de Montréal

GRANBY | Un enseignant a tissé sa toile autour d'un élève du primaire en développant avec lui une relation de proximité pour finalement en abuser sexuellement, laissant sa jeune victime avec d'importants traumatismes.

Mauvaises notes, crises d'angoisse et automutilation : le jeune garçon qui a été agressé sexuellement par Danny Sanders doit aujourd'hui apprendre à vivre avec de lourdes séquelles.

Le professeur de 48 ans enseignait l'éducation physique dans une école de Valcourt, en Estrie, quand il a fait la connaissance de l'élève, qui allait devenir sa victime. Celui-ci était seulement en troisième année du primaire lors de leur rencontre.

L'enseignant a commencé à passer beaucoup de temps et à faire diverses activités avec le garçon en dehors de l'école.

Par exemple, Sanders lui a offert de l'aide aux devoirs lorsqu'il est entré au secondaire.

À L'ABRI DES REGARDS

Ils ont ainsi développé une relation de proximité et de confiance. L'adolescent le voyait comme une figure paternelle et passait du temps à la résidence de Sanders.

C'est dans ce contexte que l'accusé en a profité pour commettre des attouchements. La victime n'avait que 12 ans lorsque les abus sexuels ont débuté. Les crimes se sont poursuivis pendant environ deux ans et demi, jusqu'à l'arrestation de Sanders en décembre 2023.

« L'accusé s'est couché avec [lui], il s'installait derrière lui et lui faisait des massages. De sorte que [l'adolescent]

sentait son érection. Il tentait de se tasser, mais il n'y arrivait pas », a décrit la procureure de la Couronne, Me Chloé Mongeau.

Sanders a aussi touché les parties génitales du jeune garçon. Le professeur s'assurait même de fermer les rideaux de sa résidence afin que personne ne puisse voir.

Aussi accusé d'agression sexuelle, il a finalement plaidé coupable vendredi seulement à une accusation de contacts sexuels, au palais de justice de Granby.

DIFFICILE À ENTENDRE

Présents dans la salle, les parents de la victime ont eu du mal à retenir leurs larmes en entendant le troublant résumé des faits.

« On est soulagés qu'il ait plaidé coupable, ça va nous permettre de mettre ça derrière nous », a laissé tomber le beau-père de l'adolescent. L'identité de ce dernier est protégée.

« Mais, on doit encore passer par la même porte que lui », a-t-il ajouté en référence au fait qu'il a croisé Sanders dans le palais de justice, puisqu'il est en liberté d'ici à ce qu'il reçoive sa sentence.

Le garçon, lui, vit encore avec de nombreuses séquelles. Il a de la difficulté à dormir, ce qui se répercute sur ses notes à l'école. Il a également perdu confiance en lui-même, s'automutile et fait des crises d'angoisse et de panique.

Sanders reviendra en mars devant le tribunal pour les observations sur la peine.

Découvrez notre tout nouveau site web!



Faire un don (Familles dans le besoin)

SMS 450 900-0105 **f**

Écouter en direct

Émissions ▾

Nouvelles

Concours

Audio/Balado ▾

Blogue

Boutique

Publicité

Plus ▾



Nouvelles

**Un ex-enseignant de Valcourt
plaide coupable pour des délits
de nature sexuelle**

19 novembre 2024



Source Image : Source Image : Unsplash

Un ancien enseignant d'éducation physique de Valcourt, Danny Sanders, admet avoir commis des délits de nature sexuelle contre un élève pendant trois ans.

Selon Radio-Canada, l'homme de 48 ans a plaidé coupable il y a quelques jours au palais de justice de Granby à une accusation de contacts sexuels sur une personne de moins de 16 ans.

La société d'État indique qu'un rapport présentenciel a été demandé afin d'établir le portrait de l'accusé.

Danny Sanders a été enseignant d'éducation physique à l'École primaire de la Chanterelle, à Valcourt.

Il avait été suspendu par l'organisation et l'homme de 48 ans a aussi été entraîneur au Club de ski de fond jeunesse de Valcourt.

Danny Sanders sera de retour devant le tribunal le 14 mars prochain.